



Lettre aux Abonnés

Janvier 2018

Modalités de paiement

Par envoi du TIP situé en bas de la facture (+RIB)
Par chèque ou numéraire auprès de la Trésorerie de Lodève
Par carte bancaire sur le site www.tipi.budget.gouv.fr
**Par prélèvement automatique à échéance : prendre contact
Avec nos services**

En cas de difficultés de paiement

Vous pouvez établir un échéancier en collaboration avec nos Services et ceux de la Trésorerie ou vous adresser au CIAS

En cas de réclamation

Prendre contact avec nos services

Une eau de qualité

Plus de 100 analyses réalisées chaque année :
une bonne qualité de l'eau (analyses sur notre site).

Dureté de l'eau

Payrol- Lauroux, Fozières, Pujols, Lodève,
Le Puech, Olmet, Celles, Le Bosc

TH 14,7 F° = eau douce (

Fontanille (le Bosc) TH 38,3 F° = eau calcaire

Soumont, forages TH 39,6 F° = eau calcaire

Une eau chlorée

Utilisé à faible dose comme désinfectant, le chlore prévient
Le développement des bactéries dans le réseau. Sa teneur
est contrôlée en permanence

Astuce : Si l'odeur du chlore vous dérange, il s'évapore, remplissez
Une carafe et laissez la s'aérer 15 à 30 minutes

Nouveautés 2018...

Deux factures d'eau par an
Début juillet : facture du terme fixe
Début janvier : consommation de l'année écoulée

Un abonnement par logement
facturé, en vertu de l'article 2224-12-4 du CGCT

Le renouvellement systématique
Des compteurs se poursuit

Surveillez régulièrement l'index
de votre compteur

Vous déménagez ? Vous vendez ?
N'oubliez pas de régulariser votre dossier eau

Agissez contre les fuites.... !!!

1 robinet qui goutte = environ 35m³/an

1 filet d'eau = environ 130 à 600m³/an

1 chasse d'eau qui fuit = 45 à 220m³/an



N'oubliez pas de garder accessible votre regard ou
Abri compteur et de l'entretenir
afin de mieux prévenir les fuites

En hiver,
pensez à
protéger votre
compteur avec
du polystyrène
(pas de laine
de verre ou de
chiffons)



RETROUVEZ NOUS

Espace Lergue- 15 ave de Fumel. LODEVE
du lundi au vendredi

9h-12h, 14h à 17h (16h le vendredi)

04 67 88 79 26 - 7j/7j - 24h/24h en cas de fuite

Email : contact@eau-lodevois.fr

Ou sur notre site français-anglais
www.eau-lodevois.fr

Votre redevance eau potable en 2018

Terme fixe : 60,16 € H.T. par an
M³ eau potable : 1,29 € H.T.

Et les taxes

T.V.A. : 5,50 %

Agence de l'Eau :

Taxe prélèvement 0,12€/m³

Taxe pollution 0,29€/m³